

Aix en Provence, le 08 septembre 2020

Isabelle TARRIDE isabelle.tarride@ac-aix-marseille.fr

Michel BARDE michel-auguste.barde@ac-aix-marseille.fr

Pierre RIGAT pierre.rigat@ac-aix-marseille.fr

à Mesdames, Messieurs les professeurs de Physique - Chimie
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements

Lettre de rentrée 2020 - 2021

Cette lettre est aussi téléchargeable sur le [site académique de physique-chimie](#), menu Informations des IA-IPR.

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire qui marque le retour en classe pour tous, nous vous souhaitons, ainsi qu'aux professeurs qui rejoignent notre académie, une bonne rentrée dans un contexte encore inscrit dans cette crise sanitaire inédite. Cette situation a obligé chacun à s'adapter pour assurer la continuité pédagogique. En cette rentrée, notre système éducatif fait face à de nouveaux défis : remobiliser tous les élèves pour réduire les inégalités scolaires et sociales, réinventer des modalités d'apprentissage en collectivité tout en appliquant le protocole sanitaire.

Comme chaque année, nous vous proposons d'aborder dans cette lettre les grands thèmes suivants qu'il est possible d'atteindre directement en cliquant sur les liens du sommaire :

Lutter contre les inégalités scolaires	2
Prendre en compte les besoins des élèves	2
Modélisation et pratique expérimentale	3
Progression annuelle et programmation de cycle	3
Travail en équipe	4
Travailler l'oral	4
Évolutions des programmes et des pratiques pédagogiques	5
<i>Le site académique de physique-chimie</i>	5
<i>Au collège</i>	5
<i>Au lycée</i>	5
Examens	6
Culture scientifique	6
<i>Les Olympiades</i>	6
<i>Les projets et autres concours</i>	7
Plan académique de formation	7
Certifications complémentaires	7
- <i>Le CAFFA</i>	7
- <i>Le CAPPEI</i>	7
- <i>La certification complémentaire DNL</i>	7
Accompagnement pédagogique et l'évaluation des professeurs	7
<i>L'évaluation des agents dans le cadre du PPCR</i>	8
<i>L'équipe d'IA-IPR de physique chimie</i>	9

Les paragraphes sur fond gris sont communs aux lettres de rentrée de toutes les disciplines.

Lutter contre les inégalités scolaires

L'inégalité face à l'éducation et particulièrement dans cette période, est la première des injustices contre laquelle il faut lutter. C'est pourquoi, la pédagogie est à penser pour les élèves qui n'ont parfois que l'école pour construire certaines compétences et apprendre les savoirs formels. Cette exigence ne doit pas empêcher de les confronter progressivement, comme tous les élèves, à des situations d'apprentissage aux objectifs cognitifs ambitieux.

Si privilégier la mise en activité des élèves à partir de situations pédagogiques authentiques reste plus que jamais un levier, l'apprentissage de l'abstraction est un passage obligé. L'objectif d'une activité contextualisée ne se limite pas à répondre à une question de la vie courante mais repose sur la structuration de savoirs conceptuels à faire émerger. Parce que les élèves ne peuvent pas redécouvrir seuls l'ensemble des concepts scientifiques construits depuis des siècles, un accompagnement explicite de l'enseignant est essentiel.

Pour cela, il importe de mettre à la fois l'accent sur les méthodes d'apprentissage et sur les savoirs conceptuels, de s'attacher tout autant au processus qu'au résultat, en gardant à l'esprit que ce sont les élèves les plus éloignés des normes scolaires qui pâtissent le plus des implicites. Un élève peut très bien réussir une tâche donnée sans pour autant saisir les attentes et les visées de l'enseignant. Les activités pédagogiques doivent donc être élaborées et mises en œuvre en rendant explicites pour les élèves les objectifs, les prérequis dont ils ont besoin et en leur fournissant, de façon différenciée, les étayages, les explications, les conseils méthodologiques, ... leur permettant de réussir¹. Aider les élèves à repérer leurs stratégies d'apprentissages, à verbaliser les opérations mentales en jeu, à distinguer les savoirs communs des savoirs scolaires, facilite leur construction des connaissances et des compétences. Enseigner plus explicitement est donc un levier efficace pour les apprentissages de tous les élèves (et particulièrement des plus fragiles scolairement).

L'apprentissage de l'abstraction repose sur la multiplicité et la qualité des allers-retours entre le monde des objets et des phénomènes et celui des théories et des modèles². La phase de décontextualisation en est un élément incontournable à particulièrement soigner. Nous vous engageons ainsi à conduire une réflexion sur la structuration de la trace écrite³ dans la logique d'un enseignement spiralaire, d'autant plus essentiel après la crise sanitaire.

Lutter contre les inégalités scolaires se traduit aussi par le renforcement du dispositif « devoirs faits » au collège et une offre adaptée d'accompagnements personnalisés au collège comme au lycée. Le dispositif « devoirs faits » donne l'occasion de conduire, en équipe, une réflexion sur la place, le rôle, le volume et la nature des devoirs au sein de chaque établissement. Un site académique thématique dédié au dispositif⁴ permet d'accompagner les équipes dans cette réflexion. Nous vous invitons à vous engager dans ces dispositifs.

Prendre en compte les besoins des élèves

Plus que d'habitude, l'identification des acquis et des besoins spécifiques de chaque élève est important pour mettre en place un accompagnement adapté. En cette période, plusieurs questions fondamentales se posent pour établir un diagnostic : comment évaluer les acquis des élèves ? comment mettre en œuvre cette évaluation sans qu'elle renvoie chaque élève à son passé scolaire ? comment intégrer la révision des acquis dans l'apprentissage ?

Les professeurs constatent souvent que les connaissances sont peu ancrées, que les apprentissages se font plutôt « en mosaïque » sans que les élèves ne soient capables de relier les pièces du puzzle ni d'utiliser leurs connaissances au-delà du cours. Si l'acquisition de connaissances est indispensable, elle ne peut se concevoir que dans la perspective d'une remobilisation dans d'autres contextes que ceux des apprentissages (transfert). Les stratégies d'enseignement (et d'évaluation) gagnent à intégrer les processus d'apprentissage et le transfert des connaissances. Aussi scolaires soient-ils, les élèves sont difficilement en mesure d'effectuer le transfert des connaissances de façon autonome. L'apprentissage du transfert est un processus qui passe par la mise en œuvre d'activités significatives pour l'élève.

¹ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10782157/fr/les-feedbacks-dans-la-relation-professeur-eleve

² https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10787487/fr/expliciter-les-allers-retours-entre-le-monde-des-objets-et-des-evenements-et-le-monde-des-theories-et-des-modeles-pour-aider-les-eleves-a-comprendre-le-fonctionnement-de-la-physique-chimie

³ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10638267/fr/structuration-de-la-trace-ecrite

⁴ <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/devoirsfaits>

L'une des pistes pour mesurer les acquis et travailler le processus de transfert, est d'engager les élèves dans des situations authentiques et complexes, des projets, des questionnements ouverts, des problèmes, ... dont la résolution n'est pas unique ni totalement définie au départ. D'autre part, ces situations sont à articuler avec les attentes du programme de l'année ; en effet, il ne sera pas possible de traiter les contenus qui n'ont pu être travaillés l'an dernier en même temps que ceux cette année.

L'identification des prérequis et donc leur révision arrive alors seulement au moment où l'élève en a besoin. L'idée est bien de replacer l'élève au centre de cette analyse, pour que la réactivation fasse sens pour lui. Un élève ne peut maîtriser les savoirs scolaires qu'en s'engageant dans une démarche d'appropriation de ces savoirs. Aucun apprentissage authentique ne peut reposer sur une logique mécanique de répétition.

Modélisation et pratique expérimentale

La modélisation et la pratique expérimentale sont les deux piliers de la démarche scientifique.

Il convient donc de travailler la démarche de modélisation⁵ (élaboration et manipulation de modèles à des fins de description, d'explication ou de prévision dans un domaine de validité précisé, sensibilisation à la limite du modèle...) dans les séances d'enseignement à tous les niveaux.

Nous attirons votre attention sur les liens très explicites qui sont faits entre le programme de physique-chimie et le programme de mathématiques. Nous vous engageons donc à coordonner vos enseignements avec vos collègues de mathématiques afin que les outils utilisés prennent durablement sens pour les élèves.

Les démarches de modélisations nécessitent la maîtrise d'un certain nombre de capacités numériques notamment autour de la programmation et de l'utilisation de microcontrôleurs.

La pratique expérimentale est fortement encouragée au collège comme au lycée. Elle est l'une des activités les plus fécondes car elle permet de ne pas enseigner les résultats des sciences comme des données à croire mais comme des résultats produits par des démarches scientifiques. Le protocole sanitaire en vigueur à la date de la rentrée n'empêche pas la pratique expérimentale des élèves, qui reste au cœur de l'enseignement de la physique-chimie. Une note spécifique concernant la sécurité lors des activités expérimentales en lien avec le protocole sanitaire a été adressée aux établissements et mise en ligne sur le site⁶.

Progression annuelle et programmation de cycle

L'organisation des apprentissages au cours des différents cycles de la scolarité est pensée de manière à construire de façon progressive les contenus, les compétences et d'y revenir à plusieurs reprises en les approfondissant. Cette pratique permet de laisser du temps à leur assimilation par les élèves mais aussi de mieux ancrer leur apprentissage dans des contextes différents.

Concevoir son enseignement dans une programmation de cycle nécessite de se placer dans une logique spiralaire. Au collège, une simple répartition des items des programmes entre les 3 niveaux du cycle ne suffit pas. Une organisation des progressions autour de thématiques contextualisées (ou « fils rouges »⁷), est préconisée. Les séquences sont organisées autour d'activités ancrées dans le contexte choisi en s'articulant entre elles de manière cohérente sans nécessairement suivre l'ordre de présentation du BO. Ces activités sont caractérisées par une explicitation claire de l'objectif scientifique et de la problématique sous-jacente. Des évaluations diversifiées et régulières permettent une régulation des apprentissages. Les « fils rouges » peuvent être relativement courts pour éviter de lasser les élèves ou de raccrocher artificiellement certaines activités à la thématique retenue.

La logique de cycle oblige à repenser, en équipe, la trace écrite. Nous vous invitons à consulter des exemples, sur le site académique⁸.

⁵ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique-chimie/40/2/RA19_Lycees_GT_2-1-T_PHYCHI_modelisation-competences-demarche-scientifique_1171402.pdf

⁶ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10807073/fr/protocole-sanitaire-et-activites-experimentales

⁷ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10806569/fr/enseigner-par-fils-rouges

⁸ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10638267/en/structuration-de-la-trace-ecrite

Travail en équipe

La construction et la régulation de progressions pédagogiques communes, les échanges de pratiques pédagogiques et de réflexions didactiques, la co-construction et le partage de ressources, ... nécessite un travail en équipe accru qui contribue au développement professionnel de chacun.

Pour les élèves, le protocole sanitaire n'interdit pas le travail en équipe⁹. Il constitue une modalité d'apprentissage particulièrement profitable quand elle est pensée en identifiant la plus-value des interactions. Si une activité ne nécessite pas un travail en commun, si les élèves sont en mesure de l'accomplir aussi bien (sinon mieux) isolément, il n'est pas pertinent d'imposer cette modalité.

Travailler l'oral

Avec l'épreuve orale du DNB et celle du Grand Oral en terminale, la place de l'oral dans l'enseignement est valorisée et nécessite un entraînement régulier. Entraîner les élèves à l'oral c'est leur permettre de développer des capacités de prise de parole en public, de mobilisation de savoirs acquis, d'explicitation de démarches, d'argumentation... (apprendre l'oral) mais aussi leur donner l'opportunité de construire de nouveaux savoirs à travers des temps de dialogues entre eux ou avec le professeur (l'oral pour apprendre). Diverses activités peuvent être mises en œuvre¹⁰.

Le débat est une modalité particulièrement adaptée pour préparer les élèves à toutes les dimensions de l'art oratoire. En plus des compétences citoyennes qu'il développe (écoute, respect de l'autre...), le débat autour de controverses scientifiques développe des compétences de réflexion, d'argumentation en mettant en œuvre une approche rationnelle et factuelle qui permet de distinguer un fait d'une opinion ou d'une croyance.

L'expérimentation est aussi un moyen de développer les compétences orales des élèves du collège au lycée. Les élèves peuvent se saisir des caractéristiques des différents types de textes travaillés en cours de français (textes narratif, descriptif, explicatif, argumentatif...) pour, entre autres, mieux élaborer oralement des descriptions, des explications, des argumentations¹¹. La prestation orale des élèves peut se faire en classe ou bien, elle peut être enregistrée. Une co-évaluation (évaluation entre pairs) à distance ou en présentiel peut être organisée¹².

Un module de formation spécifique est proposé en inscription individuelle au plan académique de formation.

Au lycée, la première session du baccalauréat général et technologique rénové se met en place en 2021. Parmi ces évolutions, dont certaines ont été amorcées dès la classe de première (avec les Evaluations Communes), le Grand Oral constitue un temps nouveau d'évaluation certificative. L'épreuve est cadrée par les textes officiels suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm> (en voie générale) <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm> (en voie technologique)

Ses enjeux sont forts, notamment en termes d'égalité des chances. Les compétences orales sont parmi les plus socialement discriminantes ; il est donc essentiel que l'École les prenne en charge pour réduire les écarts, accompagner les élèves dans leur formation et leur permettre de réussir.

C'est donc tout à la fois un enjeu scolaire et un enjeu de société.

Le Grand Oral s'inscrit dans une double démarche d'apprentissage :

- **Il concerne toutes les disciplines** : pour exposer l'élève à de nombreuses situations d'apprentissage, dans des contextes différents et sous des formes les plus variées possibles. Le Grand Oral est adossé à un ou deux enseignements de spécialité, mais les compétences qu'il mobilise s'entraînent dans tous les enseignements. Il est donc nécessaire de construire ce travail dans toutes les disciplines sans se restreindre au seul cadre des enseignements de spécialités.

⁹ <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=114&lang=fr>

¹⁰ <https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>

¹¹ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10787476/fr/croiser-la-physique-chimie-et-le-francais

¹² https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10750718/fr/travailler-l-oral

- **Il s'inscrit dans le parcours de l'élève** : d'ores et déjà, ces compétences sont travaillées tout au long de ce parcours. Les élèves les exercent lors d'épreuves spécifiques (oral du DNB, épreuve orale de Français, soutenance de projet et d'autres) ; le parcours s'inscrit sur le long terme : dans le second degré, il couvre le collège et le lycée ; au lycée, l'accompagnement vers le Grand Oral doit être pensé de la Seconde à la Terminale comme un objectif de l'établissement, partagé par les équipes pédagogiques.

Des points d'appui déjà existants dans les pratiques pédagogiques sont à valoriser et à partager : expériences et habitudes diverses selon les disciplines et les professeurs, expertise des collègues de LVE, etc.

Les sites pédagogiques proposent de nombreuses ressources sur les pratiques de l'oral ; les professeurs peuvent s'y référer¹³.

Les attendus de l'épreuve dépassent l'enseignement qui la sous-tend :

- Une argumentation fondée sur la maîtrise des connaissances disciplinaires,
- Une parole personnelle,
- Un discours cohérent construit autour des 3 temps de l'épreuve,
- Une posture réflexive.

Ils doivent conduire professeurs et élèves à s'appropriier le fait qu'il n'existe pas une seule façon de réussir cette épreuve. Une grille d'évaluation indicative est proposée dans le texte officiel. Elle est à utiliser en classe par les élèves et les professeurs pour envisager à la fois la progressivité des apprentissages mais aussi leur différenciation en fonction des besoins de chacun. Elle peut permettre de mener des évaluations diagnostiques lors des points d'étapes et préciser les objectifs et conseils pour développer les compétences visées.

Cette session, la première pour la mise en place de l'épreuve du Grand oral, doit nous permettre un travail collectif et réflexif à toutes les échelles. Conscients des enjeux portés, au-delà du temps de l'épreuve, les corps d'inspection restent à la disposition des équipes et des établissements pour les accompagner dans leur réflexion.

Évolutions des programmes et des pratiques pédagogiques

Le site académique de physique-chimie¹⁴

Ce site mis à jour régulièrement permet de diffuser de nombreuses ressources. Nous vous invitons à exercer une veille attentive et à nous transmettre des propositions de contenus.

Au collège

Les programmes du cycle 3¹⁵ et du cycle 4¹⁶ ont été aménagés cette année pour renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. Ces aménagements justifient d'autant plus une organisation des progressions autour de thématiques contextualisées. Des ressources pour les cycles 3¹⁷ et 4¹⁸ sont disponibles sur Eduscol et sur notre site académique.

Les professeurs de collège doivent également se tenir informés des évolutions des programmes ainsi que des procédures d'affectation en lycée général, technologique et professionnel pour être en mesure de renseigner efficacement les élèves dans le cadre de leur parcours d'orientation.

Au lycée

Les professeurs de lycée doivent s'informer des contenus des programmes de collège et de leurs récents aménagements pour mieux s'appuyer sur les acquis des élèves. Les programmes en vigueur à la rentrée 2020 et des

¹³ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10804419/fr/preparation-et-evaluation-du-grand-oral

¹⁴ <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/physique-chimie>

¹⁵ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10804434/fr/rentree-2020-amenagement-des-programmes-du-cycle-3

¹⁶ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10804436/fr/rentree-2020-amenagement-des-programmes-du-cycle-4

¹⁷ <https://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

¹⁸ <https://eduscol.education.fr/cid100248/ressources-physique-chimie-cycle-4.html>

ressources pour les classes de seconde, première et terminale pour les voies générale et technologique sont regroupés sur le portail Eduscol¹⁹.

Les collections numériques STL-SPCL²⁰ ont été mises à jour.

Les professeurs de physique-chimie peuvent également s'investir dans l'enseignement de sciences numériques et technologie (SNT)²¹. Des ressources sont accessibles sur le site académique thématique « Enseigner l'informatique »²².

Examens

Les examens constituent le point d'orgue de la scolarité. En tant que professeurs, vous pouvez être sollicités pour participer à l'élaboration de sujets ou à des jurys. La participation aux examens est une obligation de service.

Nous remercions l'ensemble des professeurs qui dans le cadre de leurs missions d'enseignants ont été mobilisés et ont contribué au bon déroulement des examens.

Le BO du 31 juillet 2020²³ redéfinit les épreuves des baccalauréats général et technologique.

La Banque Nationale de Sujets, désormais publique, permet aux élèves de connaître les attendus des épreuves qu'ils rencontreront en contrôle continu. Des sujets zéro et spécimens pour le baccalauréat 2021²⁴ sont également publiés.

Les différents résultats aux examens ne sont pas encore définitifs compte-tenu de la session de septembre encore en cours. Les taux de réussite à la dernière session du Baccalauréat sont à observer avec prudence en sachant que cette année, tous les candidats autorisés à se présenter aux épreuves de la session de remplacement n'ont pas été pris en compte dans les statistiques présentées.

Culture scientifique

Vous trouverez les informations sur les différents projets et actions de culture scientifique à partir du site académique disciplinaire¹⁴, du portail national Eduscol physique-chimie²⁵ et du portail de culture scientifique, technologique et industrielle²⁶ de l'académie.

Les Olympiades

- **Les Olympiades de la chimie²⁷ et le concours "parlons chimie"²⁸**

Nous vous invitons à organiser dans votre établissement une préparation à ces olympiades. Mme Caugant déléguée académique (nathalie.caugant@ac-aix-marseille.fr) et les collègues qui y participent régulièrement vous fourniront une aide logistique et pourront témoigner du plaisir pris par les élèves engagés dans ce concours. Le concours de communication "Parlons Chimie" ouverts aux premières a pour thème : "La chimie au service de la santé". Celui ouvert aux élèves de terminale conserve le même thème que l'an dernier : "chimie dans la ville". Cette année, les épreuves nationales à Paris ont été repoussées à fin mai à cause des nouvelles modalités d'évaluation en terminale. Elles auront lieu du mercredi 26 mai 2021 au vendredi 28 mai 2021.

- **Les Olympiades de la physique²⁹**

L'inscription aux Olympiades de la physique est possible jusqu'au 15 octobre 2020. Le calendrier du concours est détaillé sur le site des Olympiades.

¹⁹ <https://eduscol.education.fr/cid144120/physique-chimie-bac-2021.html>

²⁰ <https://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites/article/une-lecture-les-collections-numeriques-stl-spcl.html>

²¹ https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/08/5/spe641_annexe_1063085.pdf

²² https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10400880/fr/accueil

²³ https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

²⁴ <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html>

²⁵ <https://eduscol.education.fr/physique-chimie/>

²⁶ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_389219/fr/accueil

²⁷ <http://www.olympiades-chimie.fr/>

²⁸ <https://www.olympiades-chimie.fr/concours-parlons-chimie/>

²⁹ <http://www.odpf.org>

Les projets et autres concours

Ils sont une source de motivation pour les élèves. Ils permettent de valoriser le travail réalisé et de perfectionner les compétences de communication à l'écrit comme à l'oral. Les journées de présentation des projets sont toujours de francs succès et constitue une expérience riche et constructive.

La rubrique « Culture et concours scientifiques » du site³⁰ vous informe régulièrement de l'ouverture des concours.

Plan académique de formation

L'inspection pédagogique réunira les enseignants concernés par les nouveaux programmes de terminale avant les vacances d'automne afin de les former sur ces nouveaux programmes.

Se former dans le cadre de formations continues est une nécessité : le métier d'enseignant se construit tout au long de la vie professionnelle. Qu'elle soit disciplinaire ou transversale, toute formation est source d'échanges et d'enrichissements permettant un développement des compétences professionnelles.

Les inscriptions individuelles et collectives au PAF³¹ se terminent le 21 septembre 2020.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à une formation, vous devez en informer la DAFIP par la voie hiérarchique en retournant votre convocation accompagnée des pièces justificatives.

Certifications complémentaires

Nous attirerons votre attention sur les certifications complémentaires qui vous permettent de faire reconnaître vos compétences et d'évoluer dans votre carrière :

- **Le CAFFA** : Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique³².
- **Le CAPPEI** : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive³³ qui se substitue au 2CA-SH depuis 2018.
- **La certification complémentaire DNL³⁴ pour enseigner la Physique Chimie dans une langue étrangère** . Le bulletin académique doit paraître dans le courant du mois de septembre, les inscriptions pour la session 2021 seront ouvertes jusqu'à la mi-octobre.

Accompagnement pédagogique et l'évaluation des professeurs

L'accompagnement individuel des agents :

Tout agent bénéficie d'un accompagnement continu dans son parcours professionnel. Individuel ou collectif, l'accompagnement peut être constitué de différents éléments et prendre différentes formes : mise à disposition de ressources pédagogiques, parcours M@gistère, échanges entre pairs, temps de formation à candidature individuelle ou à public désigné, Webinaire, entretien professionnel, observations croisées, visite conseil, réunion d'équipe, formation d'établissement, etc. Il répond à une demande des personnels ou à une initiative de l'institution. L'accompagnement individuel peut prendre la forme, par exemple, d'une observation en classe.

Pour toute conception et mise en œuvre d'un enseignement, les documents ci-dessous constituent des supports utiles mobilisés par les enseignants dans une pratique professionnelle ordinaire :

1. Les descriptifs de la séquence complète – évaluation(s) comprise(s) – et de la séance travaillée avec tous les supports utilisés par les élèves et le professeur ;

³⁰ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10541998/fr/culture-et-concours-scientifiques

³¹ <https://appli.ac-aix-marseille.fr/dafip/paf/index.php>

³² <http://eduscol.education.fr/cid105522/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur.html>

³³ https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo7/MENE1704263C.htm?cid_bo=113028

³⁴ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10607311/fr/enseigner-la-physique-chimie-en-langue-etrangere-obtenir-la-certification-complementaire-dnl

2. La programmation et la progression des apprentissages (qui peuvent figurer sur le même document) du début à la fin de l'année/du cycle.
3. Des copies d'élèves corrigées (évaluations variées, profils d'élèves variés).
4. Le support permettant de suivre des compétences du socle commun de connaissances, compétences et culture en collège, des capacités et méthodes en lycée.
5. Quelques cahiers ou classeurs d'élèves mais aussi tout autre document ou support construit lors d'activités de projet par exemple.

Ce sont les documents qu'il conviendra de présenter à l'inspecteur ou au chargé de mission d'inspection lors des visites-conseil dans le cadre de l'accompagnement individuel et des inspections de titularisation.

L'évaluation des agents dans le cadre du PPCR³⁵

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), les personnels de l'enseignement (CPE, professeurs, professeurs-documentalistes, PsyEN) bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de leur carrière. En parallèle de cet accompagnement professionnel, trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : un premier rendez-vous de carrière a lieu lors de la 2^{ème} année de l'échelon 6 de la classe normale (au 31 août de l'année en cours), un deuxième rendez-vous de carrière à l'échelon 8 entre 18 et 30 mois d'ancienneté (au 31 août de l'année en cours) et un troisième rendez-vous de carrière la 2^{ème} année de l'échelon 9 (au 31 août de l'année en cours). Chaque rendez-vous de carrière se compose de trois éléments distincts : une inspection individuelle, un entretien avec l'inspecteur et un entretien avec le chef d'établissement. Le calendrier du rendez-vous de carrière est notifié à l'agent au plus tard quinze jours calendaires avant la date de celui-ci, hors période de vacance de classe. Les intéressés qui sont éligibles à un rendez-vous de carrière en sont informés en fin d'année scolaire précédente.

Compte-tenu de la crise sanitaire du printemps dernier, un certain nombre de rendez-vous de carrière devant se dérouler au titre de l'année scolaire 2019-2020 n'a pu être conduit. Ces rendez-vous sont reportés et se dérouleront dans le cadre ordinaire sur la période comprise entre la rentrée scolaire 2020 et le terme de l'année civile 2020. Dans ce cadre, le délai maximum de 6 semaines entre les différents entretiens d'un rendez-vous de carrière ne s'applique pas aux rendez-vous de carrière commencés dont l'un des entretiens a été reporté du fait de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Pour l'ensemble des agents qui bénéficient d'un rendez-vous de carrière au titre de l'année scolaire 2019-2020, l'appréciation finale de la valeur professionnelle figurant sur le compte rendu sera notifiée aux intéressés au plus tard le 15 janvier 2021.

Le « mode d'emploi du rendez-vous de carrière » est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Le « guide du rendez-vous de carrière » donne tous les détails du déroulement du rendez-vous de carrière, à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/media/48144/download>

En amont du rendez-vous de carrière, les inspecteurs ne demanderont pas de documents spécifiquement assignés à la préparation de l'inspection individuelle ou au déroulement de l'entretien.

Lors des entretiens, les échanges peuvent toutefois s'appuyer sur le document de référence de l'entretien, dont les différentes rubriques peuvent être renseignées par l'agent.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/document-de-reference-de-l-entretien---rendez-vous-de-carriere-70412.pdf>

Les échanges peuvent également s'appuyer sur les supports usuels de la pratique professionnelle ordinaire des agents (cahier de textes, copies corrigées d'élèves, les cahiers des élèves, documents utilisés par le professeur). Les agents peuvent par ailleurs présenter tout document relatif à la situation observée et/ou à tout élément qu'ils souhaitent porter à la connaissance des évaluateurs.

³⁵ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10742682/fr/evaluation-des-enseignants

Remarque : les personnes qui le souhaitent, qui pensent avoir besoin de conseils ou qui ont besoin d'un rapport d'inspection récent pour postuler à des emplois particuliers (enseignement à l'étranger, changement de fonctions, ...), ont toujours la possibilité de demander une inspection ou une visite conseil mais ces dernières n'auront pas d'effet sur leur avancement.

L'équipe d'IA-IPR de physique chimie

Yves Castel a rejoint l'académie de Nice. Michel Barde a réussi le concours d'IA-IPR et il est nommé dans notre académie aux côtés d'Isabelle Tarride. Coralie Derradj et Nancy Garrabos font fonction d'IA-IPR à mi-temps pour suppléer Pierre Rigat qui assume la mission de doyen des IA-IPR.

La messagerie académique³⁶ est à utiliser impérativement pour toute communication professionnelle.

Créée lors de la prise en charge de votre dossier administratif par le rectorat, il est de votre responsabilité de l'activer, de la consulter et de la maintenir opérationnelle. Des logiciels de messagerie et des applications pour smartphone permettent d'en faciliter la consultation régulière.

Des listes de diffusion académiques ont aussi été constituées avec vos adresses académiques. Des informations vous seront adressées ponctuellement tout au long de l'année par ce moyen.

Afin de déterminer l'IA-IPR qui est en charge de votre établissement, le tableau ci-dessous indique les réseaux d'établissements plus particulièrement suivis par chaque inspecteur.

AVIGNON	C. Derradj et I. Tarride
BLÉONE-DURANCE	I. Tarride
CAMARGUE	N. Garrabos et M. Barde
LA CÔTE BLEUE	N. Garrabos et M. Barde
LA CRAU	N. Garrabos et M. Barde
LES ÉCRINS	I. Tarride
LE GARLABAN	M. Barde
GIONO	I. Tarride
HAUT VAUCLUSE	C. Derradj et I. Tarride
LE LUBERON	C. Derradj et I. Tarride
MARSEILLE (tous les réseaux)	M. Barde
LA NERTHE	I. Tarride
PORTE DES ALPES	I. Tarride
SAINTE VICTOIRE	I. Tarride
SALON	N. Garrabos et I. Tarride
VENTOUX	C. Derradj et I. Tarride

Les IA-IPR sont disponibles pour toute question concernant votre métier. Nous vous demandons d'adresser vos messages aux inspecteurs en charge de votre établissement, en mettant les autres en copie.

Excellente année scolaire à toutes et à tous,

Les IA-IPR de Physique - Chimie

³⁶ <https://messagerie.ac-aix-marseille.fr>